



Assemblée générale

Distr. générale
6 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 21 de l'ordre du jour

Mondialisation et interdépendance

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Theresah Chipulu Luswili **Chanda** (Zambie)

2. À sa 2^e séance plénière, le 15 septembre 2017, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-douzième session, la question intitulée :

« Mondialisation et interdépendance :

- a) Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion du développement dans le cadre de la mondialisation et de l'interdépendance ;
- b) Science, technologie et innovation au service du développement ;
- c) Culture et développement durable ;
- d) Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire »,

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 14^e et 15^e séances, le 13 octobre 2017. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants¹. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 5^e séances, les 2 et 3 octobre². Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes [A/72/422](#), [A/72/422/Add.1](#), [A/72/422/Add.2](#), [A/72/422/Add.3](#) et [A/72/422/Add.4](#).

¹ [A/C.2/72/SR.14](#) et [A/C.2/72/SR.15](#).

² Voir [A/C.2/72/SR.2](#), [A/C.2/72/SR.3](#), [A/C.2/72/SR.4](#) et [A/C.2/72/SR.5](#).



Point 21**Mondialisation et interdépendance**

Lettre datée du 27 septembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration ministérielle adoptée à la quarante et unième réunion annuelle des Ministres des affaires étrangères des États membres du Groupe des 77, tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York le 22 septembre 2017 ([A/72/511](#))

Lettre datée du 9 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte de la déclaration ministérielle adoptée à la réunion annuelle des ministres des pays les moins avancés, tenue à New York le 22 septembre 2017 ([A/72/548](#))

Point 21 a)**Rôle des Nations Unies dans la promotion du développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance**

Rapport du Secrétaire général, intitulé « Tenir les promesses de la mondialisation : promouvoir le développement durable dans un monde interconnecté » ([A/72/301](#))

Point 21 b)**Science, technologie et innovation au service du développement**

Rapport du Secrétaire général sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement ([A/72/257](#))

Point 21 c)**Culture et développement durable**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur la culture et le développement durable ([A/72/336](#))

Point 21 d)**Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire**

Rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire ([A/72/329](#))

Lettre datée du 4 octobre 2017, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Bélarus et du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/C.2/72/2](#))

4. À la 14^e séance, le 13 octobre, des déclarations liminaires ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales [au titre du point 21 a)], la Directrice de la Division de la technologie et de la logistique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement [au titre du point 21 b)], la Directrice du bureau de New York de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture [au titre du point 21 c)] et l'Administratrice chargée du Groupe de la veille économique mondiale de la Division des politiques et de l'analyse en matière de développement du Département des affaires économiques et sociales [au titre du point 21 d)].

5. À la 25^e séance, le 17 novembre, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration au sujet des projets de résolution dont la Commission était saisie³.

6. À ses 26^e et 27^e séances, les 28 et 30 novembre, le Président a appelé l'attention de la Commission sur les documents de séance informels, distribués en anglais uniquement, contenant le texte final que les délégations étaient convenues d'insérer aux points correspondants des projets de résolution dont la Commission était saisie⁴.

7. À la 27^e séance, le 30 novembre, le représentant de la République bolivarienne du Venezuela a fait une déclaration au sujet des projets de résolution adoptés par la Commission⁵.

³ Voir [A/C.2/72/SR.25](#).

⁴ Voir [A/C.2/72/SR.26](#) et [A/C.2/72/SR.27](#).

⁵ Voir [A/C.2/72/SR.27](#).